Contact média :

Mél :
communication-bourgogne@insee.fr

Chantal PRENEL - Tél : 03 80 40 67 05
Brigitte VERNIER - Tél : 03 80 40 68 30

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Dijon, 15 décembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etude réalisée en partenariat avec la Préfecture de la Côte-d'Or

Accès aux services au public en Côte-d'Or : un enjeu pour des territoires ruraux, parfois en croissance démographique

Pour effectuer des démarches de la vie courante, les Côte-d'Oriens ont parfois des temps de trajet longs. Les structures relevant du service public sont en effet plus ou moins proches de leur résidence et plus ou moins accessibles.

Les agences de Pôle emploi sont distribuées sur le département de telle sorte qu'elles sont accessibles pour tout Côte-d'Orien en moins de 30 minutes. La couverture géographique est bonne aussi pour les accueils solidarité et familles, les missions locales et les caisses de la CARSAT. Deux espaces en restent cependant éloignés : les neuf communes du Val de Vingeanne et la diagonale Langres-Morvan où les temps d'accès s'allongent et dépassent parfois les 40 minutes. La CAF et la CPAM sont plus difficiles d'accès. Elles ne sont en effet présentes que sur Dijon et ses environs, Beaune, Auxonne et Montbard. Le Châtillonnais, le Plateau de Langres et le Morvan s'en trouvent donc très éloignés. De la même façon, les agriculteurs disposent de quatre agences de la MSA : Dijon, Beaune, Semur-en-Auxois et Châtillon-sur-Seine. Le Plateau de Langres et le Morvan en sont encore distants comme le front est du département. L'absence de caisse sur Auxonne prive tous les agriculteurs de la vallée de la Saône jusqu'à Saint-Jean-de-Losne d'un accès rapide à ce service. Plus rare encore, une seule caisse RSI, à Dijon, gère la protection sociale de tous les artisans, commerçants, professions libérales et chefs d'entreprises du département.

Ces huit services réservés aux habitants du département sont très présents à l'est, sur un arc passant par Beaune, Dijon et Auxonne ainsi qu'aux environs de Montbard. Ailleurs, les temps d'accès sont plus longs. Plus de 140 300 personnes mettent plus de 20 minutes en moyenne pour se rendre à l'ensemble de ces huit services réservés aux habitants du département, soit 54 % des Côte-d'Oriens résidant en dehors du Grand Dijon et de la commune de Beaune. Les temps dépassent même 40 minutes dans le nord du Châtillonnais, en limite de la Haute-Marne. Ils restent importants, supérieurs à 20 minutes dans des espaces marqués par une poussée démographique en lien avec l'influence du pôle de Dijon.

Pour ces territoires éloignés se pose le problème d'un meilleur accès aux services au public. C'est tout l'enjeu de l'implantation des Maisons de Services au Public conçues pour faciliter la vie quotidienne des usagers. Ces maisons visent en effet à regrouper en un même lieu des opérateurs nationaux et locaux comme La Poste, Pôle emploi, la SNCF, la Caisse d'allocations familiales ou encore la Mutualité sociale agricole dans une logique de proximité.

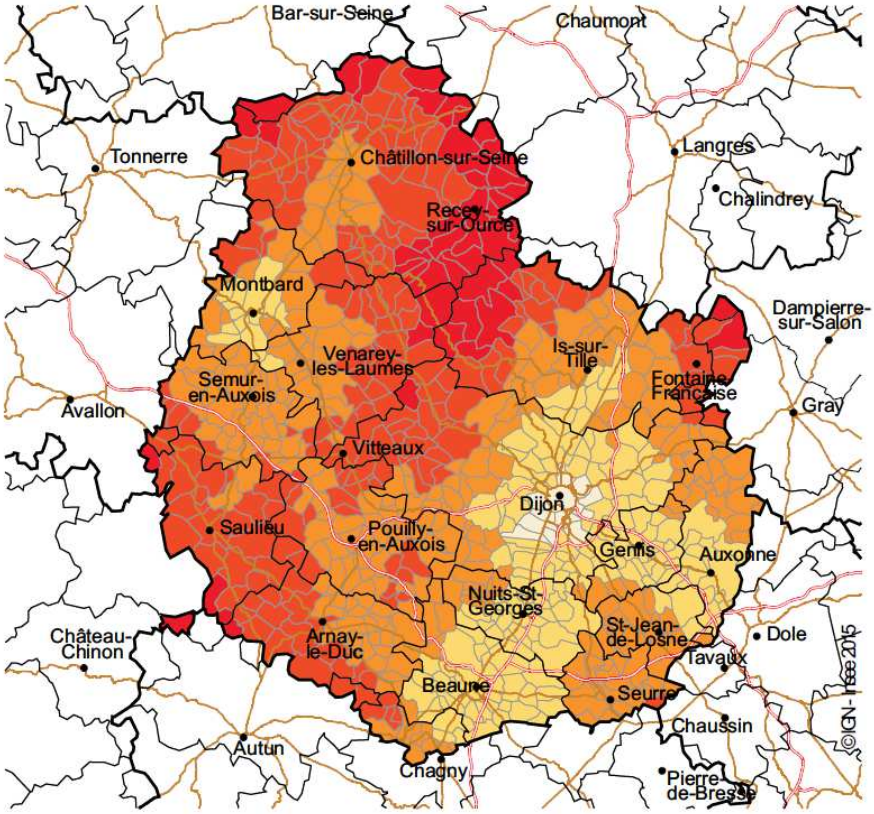

Temps d'accès moyen au panier uniquement accessible aux Côte-d'Oriens

(en minute, heure creuse, au plus proche du domicile)

- 40 et plus
- de 30 à moins de 40
- de 20 à moins de 30
- de 10 à moins de 20
- moins de 10

- Bassins de vie 2012
- Département
- Principales routes
- Autoroute

Liste des équipements composants le panier :
Accueil médico-social 21
CAF
CPAM
CARSAT
Mission locale
MSA
Pôle emploi
RSI

Note de lecture : seuls les équipements de la Côte-d'Or ont été pris en compte dans le calcul du temps d'accès. En effet, les Côte-d'Oriens sont obligatoirement rattachés à un site localisé sur le département et ne peuvent aller chercher ce service dans les départements voisins. Par conséquent, seuls les temps d'accès des communes de Côte-d'Or sont représentés.

Source : Insee, BPE 2014 et organismes partenaires - Distancier Metric